

Date de publication Dimanche 15 avril 2007 à 19:37:29 **par** colok
Catégorie

Big brother watching you...

Source: [Zataz](#) et [JDN](#) Avant de ranger leurs bureaux, les ministres ont pondu un projet de décret qui oblige les sites web de garder une multitude d'informations sur leurs visiteurs.

Le [JDN](#) a eu la copie d'un projet de décret qui va se rajouter à la longue liste "big brotherien" de la loi pour la confiance dans l'économie numérique. Ce décret précise les conditions de conservation des logs de connexion et de diffusion que devront bientôt stocker Fournisseur d'Accès à Internet, hébergeurs mais aussi sites web, forums et autres blogs. Autant dire que ceux qui ont pondu cette "chose" n'ont aucune idée du fonctionnement d'Internet, et encore moins, de la masse d'information à stocker. Dans la liste que souhaite imposer ce décret : adresses IP, informations bancaires et civiles, mais aussi pseudos utilisés sur les forums, mots de passe et questions secrètes. L'idée est de permettre à la justice d'intégrer rapidement aux dossiers en cours d'instruction les informations numériques. Le JDN explique que les hébergeurs, éditeurs de site et blogueurs pourraient être obligés de conserver la trace de chaque version de contenus créés et modifiés par les internautes.

Billet issu du site internet Colok Traductions:

<https://www.colok-traductions.com>

URL du billet

<https://www.colok-traductions.com/index.php?op=billet&bid=716>